

Préface

Dans la masse des essais inspirés par la crise, et qui s'évertuent à faire le bien de l'humanité contre elle-même en ressassant les mêmes principes de droit, les mêmes valeurs, les mêmes bonnes intentions morales, voici une étude originale, neuve, pétillante d'intelligence, qui s'efforce d'aller jusqu'au bout d'une pensée. Même si on se sent éloigné des thèses exposées dans ce livre, la rigueur avec laquelle Xavier Bebin poursuit le fil de la doctrine utilitariste, depuis Bentham jusqu'à leurs épigones actuels ne laissera aucun lecteur indifférent.

Il se pourrait même que ce travail intéresse plus que tout autre le tenant de l'universalisme de la raison, qui critique dans l'utilitarisme sa conception de la peine étayée sur le matérialisme sensualiste de Hume, sa préférence pour le bonheur, son arithmétique des plaisirs, et surtout sa philosophie paradoxale de la liberté, garantie par la prévention plutôt que par la sanction. L'un des apports les plus utiles de cette recherche est en effet de rappeler que, face à la conception française de la raison universelle, l'utilitarisme anglo-saxon est l'autre versant du projet d'émancipation de l'individu apparu avec les Lumières ; il est de montrer que l'utilitarisme inclut dans sa logique les antidotes qui lui imposent ses propres limites et qui le retiennent sur la pente du contrôle social généralisé et, pour tout dire, totalitaire, tant redouté par Michel Foucault. De même en effet que Machiavel rappelle au Prince la nécessité de ne pas s'aliéner le peuple par un excès de cruauté, l'utilitariste doit prendre garde à ne pas étendre sans fin les contraintes préventives, et à ne pas imposer des peines disproportionnées, « dans

la mesure où le respect de la population pour l'institution pénale concourt en grande partie à son efficacité ».

Mais en application de quel critère régler le curseur de la prévention et de la peine si l'on ne se réfère à des principes ? La grande question que soulèvent la plupart des réponses apportées aux problèmes de notre modernité porte sur le point de savoir si l'utilité sociale d'une décision doit l'emporter sur le respect des principes. Tout se passe, pour qui s'interroge en ces termes, comme si les principes étaient des *a priori* abstraits, reposant sur un idéalisme fondamental, et dont la rigidité constituerait *a priori* une entrave pour l'action. Or s'il est vrai que le fondement des valeurs n'a d'autre preuve que son inscription dans la conscience, la définition utilitariste des normes procède d'une légitimité au moins aussi mystérieuse ! Et s'il est souvent vérifié que, comme le disait Jean Carbonnier, « la morale est encore moins sûre que le droit », s'il est toujours à craindre que le droit qui s'appuie sur la morale conduise à une morale d'Etat, cela ne démontre pas pour autant que la morale ne soit pas autonome, et qu'elle ne trouve pas sa sanction dans l'appréciation par la conscience des valeurs qui conditionnent l'exercice de la liberté. Pour éclairer ce débat, Hume et Bentham sont sans doute de moins bons guides que Spinoza et Kant. Mais dans un monde du Dieu personnel, qui revient à un monde sans Dieu, il est probable qu'il faille passer par les premiers pour arriver aux seconds. C'est une des découvertes qu'autorise ce livre, une des sources du plaisir intellectuel que sa lecture inspire.

Alain-Gérard SLAMA